

Comité de bibliothèque en histoire de l'art

Compte rendu de la réunion du 25 mars 2010

MEMBRES	ORDRE DU JOUR
présents: Marianne Demers-Desmarais Émilie Deschênes Luc Lévesque Françoise Lucbert Didier Méhu	1. Adoption de l'ordre du jour
absent:	2. Adoption du compte rendu de la réunion du 28 janvier 2010
secrétaire: Marianne Demers-Desmarais	3. Projet de réaménagement du 4^e étage de la Bibliothèque : état de la situation
	4. Projet de banque d'images en art
	5. Divers

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Adoption du compte rendu de la réunion du 28 janvier 2010

Le compte-rendu est adopté avec la modification suivante : au point 4.1, il faudrait changer le nom de Françoise pour ceux de Luc et d'Émilie dans la phrase : « Françoise propose de faire un compromis et d'envoyer en entrepôt les collections de périodiques qui sont fermées ».

3. Projet de réaménagement du 4^e étage de la Bibliothèque : état de la situation

Marianne demande à Didier de faire le point sur l'avancement des travaux concernant le réaménagement du 4^e étage de la Bibliothèque et l'envoi de documents en entrepôt. Didier est membre du Comité de bibliothèque en histoire et du Comité Conseil de la Bibliothèque. À ce titre, il est impliqué de près dans les discussions entre les professeurs et la direction de la Bibliothèque, discussions qui concernent le futur entrepôt de la Bibliothèque et choix des documents à transférer dans cet entrepôt.

Didier nous informe que lors de la dernière du comité de la bibliothèque en histoire qui a eu lieu le 18 février, il a fait part à ses collègues de nos préoccupations concernant l'envoi des documents en entrepôt. Selon lui, on devrait appliquer les mêmes critères de tri pour toutes les disciplines concernées par le réaménagement du 4^e étage. Les membres du comité d'histoire ont donc décidé de bloquer le processus de choix des documents à envoyer en entrepôt. Cette décision s'explique par le fait qu'au cours d'une réunion avec la directrice de la Bibliothèque, quelques professeurs ont appris que l'entrepôt prévu au PEPS était remis en cause et qu'à l'heure actuelle, seulement 1 / 3 de la surface prévue initialement serait disponible, sans qu'une autre solution n'ait encore été trouvée. Cette solution temporaire permettrait de déplacer les documents du 4^e étage, mais en ce qui concerne ceux des autres étages, il est fort possible qu'ils soient déplacés dans un autre entrepôt, éventuellement hors campus.

Les professeurs ont également obtenu de la directrice le document complet présentant les transferts des collections en fonction des disciplines concernées. Ce document montre des disparités très importantes (de 16 % à 69 %) et deux disciplines ne voient aucun document transféré (droit et sciences politiques) mais au contraire leurs espaces augmenter. Pour ces différentes raisons, Didier précise que les professeurs ont jugé inutile, pour le moment, de proposer des critères pour le transfert des collections d'histoire et d'histoire de l'art puisque que les modalités du transfert étaient inévitables et la solution, mal assurée. Par ailleurs, un sous-comité sera bientôt mis sur pied par Donald Fyson (professeur en histoire) pour rassembler les doyens et des représentants de chaque discipline concernée par les déplacements de collections et l'entreposage. Ce sous-comité établira des propositions concertées, viables et équitables pour l'entrepôt.

Puis, le 26 février a eu lieu la dernière réunion du Comité conseil de la Bibliothèque. Nommé récemment responsable de la Faculté des Lettres au sein de ce comité, Didier n'a pu assister à cette réunion mais était remplacé par Donald Fyson. Ce dernier a présenté aux membres du Comité un document présentant les propositions de la Faculté des Lettres relatives au projet de réaménagement. Lors d'un tour de table, les membres du Comité se sont prononcés en faveur de ces propositions et au terme de la discussion, le Comité conseil a adopté les résolutions suivantes :

- Création d'un entrepôt permanent, connexe au pavillon Bonenfant (ou à proximité de celui-ci, sur le campus), afin de s'assurer d'une solution à long terme pour l'entreposage des documents;
- Formation d'un groupe de travail temporaire afin de nuancer les critères de sélection des documents à entreposer et de les adapter aux besoins des différentes disciplines; les conclusions de ce groupe de travail pourront servir lors des prochaines phases du projet d'entreposage.

Didier poursuit en annonçant que le nouveau Groupe de travail sur le réaménagement de la Bibliothèque a été formé et qu'il regroupe la chef de la Bibliothèque des sciences humaines et sociales (BSHS), les conseillères à la documentation en histoire, histoire de l'art et éducation ainsi que Claude Simard, Donald Fyson et Didier Méhu, professeurs dans ces trois disciplines et membres du Comité conseil. La première réunion du groupe de travail a eu lieu le 22 mars. Lors de cette réunion, les membres ont souligné l'aspect temporaire de l'entrepôt (renommé centre de conservation) pour permettre le déploiement des travaux au 4^e étage, mais ce avec des critères de sélection définitifs. De plus, les critères précédemment établis par la Bibliothèque sur la base de l'utilisation des collections ont été écartés définitivement. La Bibliothèque s'est engagée à travailler sur différents scénarios de critères remis par Donald Fyson et Didier Méhu. Une comparaison sera faite avec les chiffres de la Bibliothèque dans le cadre de l'espace consenti pour chacun des secteurs. Au terme de la réunion, la Bibliothèque s'est engagée à :

- Trouver des moyens pour fournir davantage de temps pour l'évaluation des critères et de reporter le plus possible l'entreposage des documents;
- Trouver des espaces temporaires à la BSHS en attendant les orientations et hypothèses de l'Université;
- Utiliser lorsque nécessaire et possible la marge de manœuvre de l'espace d'expansion;
- Assurer une cohérence et une logique pour les documents en histoire (cote D) qui quittent le 4^e étage.

Le groupe de travail se réunira de nouveau au mois d'avril et travaillera alors à établir les critères de sélection des documents à transférer au Centre de conservation. Didier nous informera de l'avancement des travaux.

4. Projet de banque d'images en art

Marianne présente le projet de banque d'images numérisées en art. Développée avec le logiciel Alfresco, cette nouvelle ressource permettra d'archiver les images numérisées pour les besoins de l'enseignement en histoire de l'art et de traiter les métadonnées qui y sont reliées. Le logiciel Alfresco offre aussi la possibilité de développer des sites personnalisés pour chacun des cours offerts par les professeurs. Flexible et convivial, cet outil permet de moduler le niveau de sécurité en fonction des différents types d'utilisateurs. Suite à la présentation, Marianne fait une brève démonstration de la nouvelle ressource. En présentant quelques images tirées de la banque test, elle souligne les avantages techniques offerts par Alfresco (affichage plein écran, zoom, moteur de recherche, etc.). La

Bibliothèque travaille actuellement à alimenter la banque d'images et à tester les différentes fonctionnalités du logiciel grâce à un projet pilote réalisé en collaboration avec une professeure rattachée à la Direction générale de la formation continue. La banque d'images sera opérationnelle dès la rentrée en septembre.

Suite à la démonstration, les membres font part à Marianne de leurs questions et commentaires. Les professeurs veulent entre autres savoir si Alfresco leur permettra de diffuser différents documents comme des fichiers PDF ou PowerPoint. Marianne leur répond qu'Alfresco permet effectivement la diffusion de fichiers. On souligne qu'il serait pertinent de permettre aux étudiants d'avoir accès (en lecture seulement) à la nouvelle banque d'images. Pour l'instant, la Bibliothèque n'a prévu donner cet accès qu'aux professeurs, et ce, tant que le projet sera en mode développement. Marianne précise toutefois que la question pourra être réévaluée ultérieurement.

5. Divers

Aucun sujet n'est soulevé au présent point.

Rédaction du compte rendu :
Marianne Demers-Desmarais, 2010 / 03 / 25